

Entreprendre autrement sur les territoires

Intervenants :

Bernard BRUNET, Consultant en développement local au sein de la SCOP Sapie
Danielle DESGUEES, Directrice Générale des Boutiques de Gestion ParIf
Anne FLORETTE, Directrice Générale de France Active
François MARTY, Président de Chênelet et PDG de SPL (Scieries et Palettes du Littoral)
Vincent PIVETEAU, Président du Collectif Ville-Campagne
Le débat est animé par **Claire LELIEVRE**, journaliste et directrice adjointe de L'Esprit Village.

Un film sur le projet Garrigues est diffusé. Vous pouvez le visionner en cliquant ici :
http://fondation.rte-france.com/FondationRTE/fr/web_series_epis_serie3.jsp?video=video1

Claire LELIEVRE

« Comme vous avez pu le constater ce matin, les projets foisonnent en milieu rural et se développent dans des domaines très variés. Les zones rurales semblent donc être un terrain d'expérimentation sur lequel se tricotent des liens entre personnes de tous horizons. Ces projets donnent globalement la primauté à l'utilité sociale plutôt qu'au profit économique. En quoi toutes ces initiatives constituent-elles de nouvelles formes d'entrepreneuriat au service des territoires ? Qu'est-ce qui contribue à la réussite de ces projets ? Quelles sont les difficultés rencontrées par ces projets et comment peut-on les accompagner ? Quelles pistes, quelles perspectives dessiner pour permettre le développement de l'économie sociale et solidaire ?

François Marty, vous êtes PDG de Chênelet et de SPL. Plusieurs de vos projets ont été soutenus par la Fondation RTE. En quoi ces structures entreprennent autrement, qu'apportent-elles de plus sur le territoire ? »

François MARTY

« Les gens entreprennent car ils n'ont pas pu se retenir. Ils ne se basent pas toujours sur des business plans très solides. La militance constitue une bonne excuse si l'on dépasse ensuite ce premier stade. Paradoxalement, il est possible d'entreprendre sur les territoires ruraux parce qu'ils sont peu développés.

A côté d'une économie dite normale, utile et nécessaire, je pense que l'économie dite sociale et solidaire peut prendre sa place. Les entreprises d'utilité sociale ne peuvent malheureusement pas toujours faire autant de profit que prévu compte tenu du non-versement des contributions annoncées par leurs clients, notamment l'Etat.

Deux exemples illustreront les enjeux qui se cachent derrière la cohabitation économie classique/économie solidaire. Pour nettoyer 80 kilomètres de rivière, une collectivité locale peut choisir de recourir au bulldozer ou à de vrais emplois pour un coût équivalent. Le bulldozer exécutera le travail rapidement mais accroîtra le risque d'inondation puis de sécheresse. L'emploi de personnel recruté localement permettra de faire travailler des personnes peu diplômées pendant un an sans attenter à l'environnement. Mon deuxième exemple témoigne d'un échec. Dans le Queyras, une structure d'insertion acheminait la nourriture et le matériel dans les refuges avec des ânes et des personnes sorties de prison. Dans le même temps, ils entretenaient les chemins de randonnée. Le taux d'occupation des hébergements locaux a beaucoup augmenté suite à cette initiative. Mais la société d'hélicoptère locale a déposé une plainte pour concurrence déloyale car cette entreprise bénéficiait d'argent public. L'hélicoptère a donc repris le marché, les sentiers ne sont plus entretenus, cela ne crée pas d'emploi mais le modèle économique classique est sauf. »

Claire LELIEVRE

« Danielle Desguées, vous êtes directrice générale des Boutiques de gestion, réseau qui existe depuis 30 ans. Confirmez-vous le foisonnement d'initiatives dans le monde rural ? Quel est votre regard sur ces expériences ? »

Danielle DESGUEES

« Oui, les projets foisonnent mais ce secteur économique est confronté à un problème d'image. L'économie sociale et solidaire emploie une personne sur dix en France et sécurise les parcours professionnels. Paradoxalement, elle est considérée comme un secteur fragile, marginal voire superfétatoire. En réalité, l'économie sociale et solidaire joue un rôle majeur sur le territoire et participe activement à son attractivité. Pour favoriser ces initiatives, il faut y sensibiliser l'opinion par l'exemplarité et mobiliser tous les acteurs locaux. Les accompagnants que nous sommes rempliront mieux leur rôle s'ils travaillent dans un environnement favorable.

Au lieu de commenter sans cesse le risque pour le pays de perdre son triple A, les médias devraient présenter toutes les initiatives qui foisonnent sur nos territoires, là où certaines filières économiques renaissent de leurs cendres grâce à l'économie sociale et solidaire. »

Claire LELIEVRE

« L'économie sociale et solidaire résiste plutôt bien à la crise tout en restant dans l'ombre. »

Danielle DESGUEES

« En effet, les performances de l'économie sociale et solidaire ne sont pas assez connues du grand public. Si les projets que nous avons découverts ce matin étaient mieux valorisés par les canaux de communication classiques, cela permettrait à d'autres personnes de s'identifier à ces entrepreneurs et d'oser se lancer dans leur propre projet.

Nous participons à la création d'environ 20 000 entreprises chaque année, avec un taux de consolidation d'environ 80 % au bout de trois ans. Malgré le discours négatif ambiant, malgré les freins du secteur bancaire, des entrepreneurs se révèlent tous les jours et les potentialités d'activité existent. En modifiant le regard médiatique qui diffuse des messages décourageants, on pourrait ainsi démultiplier la création d'entreprises en France. »

Claire LELIEVRE

« Anne Florette, vous êtes directrice générale de France Active, un réseau de microcrédit bancaire et d'accompagnement au montage financier des projets. Votre expertise est-elle de plus en plus sollicitée ? »

Anne FLORETTE

« Oui, notre activité a beaucoup augmenté, ce qui montre bien que les projets se multiplient. Nous aidons en particulier les porteurs de projet à appréhender la question de l'argent au bon moment. Nous leur apprenons à se familiariser avec les notions de business plan, de plan de financement, de plan de trésorerie et de BFR¹ pour qu'ils puissent ensuite rencontrer leur banquier dans de bonnes conditions. Les taux de réussite sont excellents et toutes ces entreprises que nous soutenons méritent d'être beaucoup plus connues. Nous sommes également sensibles à l'ancrage de ces projets dans le territoire. »

¹ Besoin en Fonds de Roulement

Claire LELIEVRE

« Vous m’offrez une bonne transition pour passer la parole à Vincent Piveteau, président du Collectif ville-campagne. Les missions de ce collectif consistent à accompagner des porteurs de projets venant de la ville pour les aider à s’installer dans le monde rural et aussi à assister les territoires qui souhaitent accueillir ces néo-ruraux. Ces échanges entre ville et campagne bousculent-ils les façons d’entreprendre sur le territoire ? »

Vincent PIVETEAU

« Ces initiatives bousculent d’abord les territoires. Le Collectif ville-campagne est né en 1997 d’une double parenté. D’un côté, une enseignante en développement locale de Paris VII, Josée de Felice, constatait que de nombreuses personnes souhaitaient s’installer à la campagne et ne savaient pas comment s’y prendre. De l’autre, Michel Fournier, maire d’une commune des Vosges (Les Voivres), déplorait que son école soit menacée de fermeture. Il décida de lancer un appel dans la presse afin de trouver des couples avec enfants susceptibles de venir s’installer à la campagne. La mairie racheta des maisons, les réhabilita avec un maçon nouveau venu et les mis en location-vente pour les nouveaux habitants.

Autrefois, s’installer à la campagne équivalait à rompre avec le modèle social dominant ; aujourd’hui les potentialités du monde rural sont reconnues et le retour à la campagne est valorisé. Les nouvelles formes d’entreprises en milieu rural sont caractérisées par la rencontre entre un projet de vie, un projet professionnel souvent marginal et un projet de territoire.

Le Collectif ville-campagne travaille avec les territoires pour proposer autre chose qu’un simple répertoire des offres. Il favorise la mise en valeur des aménités du territoire, sa réceptivité (foncier, logement) et l’accompagnement économique des nouveaux arrivants. »

Claire LELIEVRE

« Bernard Brunet, vous êtes consultant en développement local. Que voyez-vous émerger sur les territoires ruraux et quelle analyse en tirez-vous ? »

Bernard BRUNET

« Dans les années 80-90, des expérimentations se sont développées pour faire face à la désertification du monde rural. Ensuite, des années 90 à nos jours, la puissance publique s’est fortement réinvestie dans le domaine du développement local en élaborant de nombreux dispositifs pour lutter contre les inégalités territoriales et sociales. Aujourd’hui, il me semble que nous abordons une nouvelle phase du développement local qui s’inscrit plus dans le registre sociétal du « faire autrement ». L’ensemble des caractéristiques qui gouvernaient notre société changent : nous vivons une crise économique, sociale et environnementale. Les nouvelles initiatives entrepreneuriales dans les territoires tentent donc de répondre à de nouvelles questions : comment se déplacer autrement ? Comment habiter autrement ? Comment travailler autrement ? Comment consommer autrement ?

J’ignore encore la manière dont ces initiatives nouvelles coexisteront avec le marché. Il faudra sans doute imaginer des outils et des procédures pour encadrer cette transition. »

Claire LELIEVRE

« Les porteurs de projet qui sont intervenus ce matin ont évoqué toutes les difficultés rencontrées en termes de pesanteur administrative, de respect des normes etc. Que doit-on inventer pour surmonter ces freins ? »

François MARTY

« Notre système administratif accuse un retard considérable par rapport aux transformations de la société. Les fondations peuvent devenir aussi bornées que les administrations, rester dans le domaine des bonnes œuvres, ou bien ouvrir de nouveaux chemins adaptés aux mutations de notre société.

Nous basculons insidieusement du côté du modèle anglo-saxon. La militance, le modèle social et la fiscalité ont été façonnés par les classes moyennes qui sont en passe de disparaître. Chez les Anglo-Saxons, les fondations n'agissent pas dans le domaine caritatif mais dans celui de la structuration de la société. Nous ne sommes pas habitués à ce système car nous sommes pétris d'une culture latine et « gauloise » qui nous dessert.

Il n'existe pas de bon chemin pour faire face aux mutations actuelles. J'aime beaucoup cette phrase d'Isaac Le Syrien qui vivait au VII^{ème} siècle : « *Le chemin n'existe pas, c'est parce qu'on marche qu'il existe* ».

La façon dont tous les projets soutenus sont considérés par les fondations françaises me semble erronée. Les porteurs de projets ne sont pas des saints mais de véritables entrepreneurs qui peuvent aussi aider les entreprises classiques à mieux appréhender le marché. Les consommateurs qui fuient l'économie classique et les individus rejetés par le monde du travail sont récupérés par l'économie sociale et solidaire. Une nouvelle relation reste donc à inventer entre entreprises et fondations, entre ville et campagne, entre économie classique et économie solidaire pour accroître l'efficacité globale du système. En France, une dizaine d'entreprises de l'économie sociale et solidaire sont actuellement leaders sur leurs marchés.

J'ai été convoqué récemment par le Préfet car un de mes confrères prétendait que mon entreprise lui faisait une concurrence déloyale sur le secteur de la palette où je suis leader en France. J'ai dit au Préfet combien j'étais choqué qu'il soutienne des intérêts privés alors que mon entreprise avait signé une convention avec l'Etat l'engageant à créer des emplois. Revendiquons nos valeurs. Nous sommes de vrais entrepreneurs avec des compétences de haut niveau et non des dames patronnesses. »

Danielle DESGUEES

« A chaque fois qu'un nouveau texte de loi est envisagé, aussi simple soit-il au départ, il est finalement complexifié par toutes sortes d'intermédiaires. Je suis attristée de constater qu'il était beaucoup plus facile d'entreprendre autrefois. La législation qui se durcit bloque l'initiative et accroît la pression qui pèse sur l'entrepreneur.

Les entrepreneurs ne doivent pas être isolés pour faire face à ces difficultés. Alain, le responsable de Solid'action, me disait hier soir que l'accompagnement de RTE donnait plus de poids à sa parole. Nous avons la chance d'être des entrepreneurs, de concevoir des idées nouvelles mais nous sommes parfois découragés par la rigidité bureaucratique. François Marty et moi-même appartenons à un réseau mondial d'entrepreneurs. Beaucoup de ses membres ont développé des initiatives extraordinaires : ceux qui œuvrent dans les pays pauvres et vivent parfois dans des conditions précaires gardent le sourire ; d'autres, en France sont terrassés par la rigidité réglementaire. »

Claire LELIEVRE

« La nécessité d'entretenir des dynamiques de réseau a aussi été évoquée au cours des ateliers. »

François MARTY

« Autrefois les réseaux œuvraient dans le social pour aider les plus démunis. Ensuite sont nés des réseaux comme les Jardins de Cocagne. Aujourd'hui le réseau Chênelet répond à une logique tout à

fait différente. Dans les réseaux classiques, toutes les décisions intéressantes se prennent en coulisses. Nous voulons promouvoir l'inverse car nous sommes des entrepreneurs.

Les différents membres du réseau des projets soutenus par la Fondation RTE ne poursuivent pas tous le même rêve. Nous n'exerçons pas tous le même métier, nous n'avons pas tous la même taille mais nous sommes tous pertinents. Le réseau nous permet de mettre en commun les moyens d'être plus efficaces. Il doit aussi servir à mesurer nos actions grâce à un vrai *reporting* humain et financier. Nous devons être capables de planifier et d'organiser nos projets efficacement. En cela, nous ne différons pas du secteur économique classique.

Ainsi, je refuse d'intégrer dans le réseau Chênelet des écolos qui admirent l'entreprise et voudraient y entrer après l'échec de leurs propres initiatives professionnelles. Pour monter une entreprise d'insertion, il faut être un conquérant de l'impossible. Or la culture de la création d'entreprise manque aux Français.

L'économie solidaire vit selon moi un moment de transition et nos critères en sont bouleversés. Je suis étonné de voir arriver dans nos entreprises des gens surdiplômés qui souhaitent donner du sens à leur vie au lieu de manifester pour leurs retraites. »

Claire LELIEVRE

« La question des moyens et la raréfaction des financements publics ont aussi été évoquées en atelier. Faut-il l'accepter ou revendiquer ? Nelly Metge parlait ce matin d'hybridation des ressources. Que peut-on imaginer en la matière ? »

Bernard BRUNET

« Le modèle conventionnel de la chasse aux subventions qui conduit à adapter les projets aux financeurs a vécu. Deux alternatives m'apparaissent possibles et remettent en question le modèle économique dominant inspiré des Anglo-Saxons et peu adapté aux valeurs de l'économie sociale et solidaire.

La première alternative pourrait s'intituler partenariat public-privé d'intérêt collectif. L'idée était déjà présente dans le concept des SCIC. Je travaille actuellement sur un projet de coopérative de services publics dans le Pays Basque qui illustre bien cette alternative et sollicite des fonds publics, privés mais aussi une implication des usagers eux-mêmes.

La deuxième alternative pourrait s'appeler « le défi de l'autonomie ». Des personnes se lancent sans aide extérieure, par leurs propres moyens et avec des collectifs informels. Elles adoptent une position idéologique visant à créer un système social et économique alternatif, issu d'un autre rapport au travail, à la consommation et à la propriété. Elles interrogent le modèle économique à travers la nécessité d'une hybridation des marchés, la question des monnaies complémentaires, des circuits courts, la nature du bénévolat qui évoluerait vers le volontariat et la mobilisation de l'épargne de proximité. »

Anne FLORETTE

« En France, on déplore souvent le manque de créateurs d'entreprise, et ce notamment dans l'économie sociale et solidaire. Pour stimuler la création d'entreprises solidaires, France Active a développé le programme Fonds de confiance. Il s'agit d'une entreprise solidaire qui sert d'incubateur à un futur créateur d'entreprise solidaire et qui permet aussi de dupliquer son propre modèle sur un autre territoire. Nous avons déjà financé plus de 150 projets qui se transforment en création d'entreprises avec 10 emplois en moyenne. Un certain nombre de financeurs publics et de fondations ont d'ailleurs rejoint ce programme.

France Active apporte des financements aux entreprises sous forme de prêts participatifs ou de garantie de prêts bancaires et nous avons pour cela besoin de lever des ressources. Nous avons toujours mixé fonds publics et privés. Cette hybridation doit se poursuivre compte tenu de la fragilisation des finances publiques. Elle crée aussi des effets de levier très importants et nous permet de consentir des prêts plus élevés et de garantir un très bon retour sur investissement.

Plusieurs personnes ici ont contribué à faire voter la loi sur l'épargne solidaire, également soutenue par France Active, et nous souhaitons continuer à développer ce modèle économique. L'épargne solidaire est collectée sous forme d'actions d'une société qui constitue un véhicule juridique sûr, puis ce capital est réinvesti pour partie dans des entreprises solidaires. En Pays de Loire et en Alsace, on stimule cette épargne solidaire en la collectant localement pour la réinjecter dans le même territoire.

Malgré les difficultés, malgré les blocages juridiques, France Active est persuadée qu'il existe de l'argent disponible et qu'il faut juste trouver le moyen d'encourager sa collecte pour entretenir des modèles économiques différents et efficaces. »

Danielle DESGUEES

« Il suffit en effet d'observer le taux d'épargne des Français.

Je souscris aussi à la nécessité de l'hybridation des financements. Par ailleurs je soutiens qu'il faut absolument rompre l'isolement des entrepreneurs. L'auto-entreprise se réduit à un statut fiscal et ne résout en rien la question de la création d'entreprise. L'entrepreneuriat doit générer de la dignité avec un vrai revenu. Certes la culture d'entreprise reste marginale en France et très peu évoquée dans notre système éducatif. Il faut donc à tout prix valoriser les exemples. Si on ne naît pas entrepreneur, on peut le devenir. Dans nos couveuses, 80 % des sortants retrouvent un emploi dont 60 % en créant leur entreprise. L'accompagnement, la démarche collective permettent de trouver plus facilement des financements et de se lancer dans des projets viables. »

Claire LELIEVRE

« Vos propos corroborent ce que j'ai pu entendre dans les ateliers au sujet par exemple des coopératives d'emploi et d'activité et des pépinières. Certains de ces collectifs, comme les couveuses d'activités agricoles permettent également de bénéficier d'un accès au foncier. »

Vincent PIVETEAU

« En effet, les mises en relation qui s'opèrent dans ce type de couveuses favorisent grandement le montage de projets pérennes.

Je reviendrai cependant quelques instants en arrière pour évoquer la nécessité des corps intermédiaires par rapport à la question des moyens. Le corps associatif a joué un rôle très important en milieu rural avec les mouvements d'éducation populaire. Ce réseau ne se porte plus très bien aujourd'hui à cause du retrait de l'Etat, de l'institutionnalisation des mouvements et du changement total de contexte économique et social. Alors que l'accompagnement des créateurs d'entreprises en milieu rural se transforme, nous devons nous poser la question de ce que nous gardons du passé et de la conservation des valeurs humanistes qui nous ont fondés. »

Claire LELIEVRE

« J'aimerais bien, pour terminer nos échanges, et avant de laisser le micro à la salle, que vous nous fassiez part de votre rêve. »

François MARTY

« Je revendique le fait d'être un chef d'entreprise classique. Je ne veux pas juste rêver, je souhaite rêver juste. L'économie solidaire peut apporter énormément à notre société dans la mesure où elle génère des économies considérables pour la collectivité. Les Invités au festin permettent à des malades psychiatriques de ne pas rester enfermés dans des chambres avec des médicaments mais de travailler dans des recycleries, des jardins etc. Cela coûte quatre fois moins cher à l'Etat. Et pourtant l'Etat ne leur donne pas d'argent. L'an dernier, 105 millions d'euros ont été dépensés en Ile-de-France pour payer l'hôtel à des mal-logés. Un de mes amis a racheté un hôtel Ibis à Evreux et en laisse la moitié à disposition des mal-logés qui bénéficient d'un coin cuisine et d'autonomie pour l'entretien de leur chambre. Cette initiative coûte huit fois moins cher à l'Etat mais, là non plus, elle n'est pas soutenue par le Préfet.

Sur 60 ans d'utilisation d'un logement social, le coût de la construction ne représente que 17 %, le reste étant constitué par les charges. Or l'Etat s'ingénie à faire baisser ces 17 % alors qu'il faut s'attaquer aux 83 % restants. Pour faire du logement social, j'ai rassemblé 3 millions d'euros en provenance des banques, du microcrédit, d'entreprises classiques, de fonds éthiques etc. Le ministère n'a pas voulu m'accorder son soutien car il a prétendu qu'en raison du financement par le secteur privé, la gestion de mon projet était intéressée. Pourtant tous ces financeurs privés ne touchaient aucune rémunération.

Tous ses exemples prouvent que nous pouvons faire évoluer la situation en proposant des solutions rigoureuses et que l'argent ne constitue pas un obstacle.

Nous sommes désavantagés par rapport aux entreprises classiques car, en plus de permettre à l'Etat d'économiser de l'argent, nous sommes soumis à la même fiscalité que les autres sociétés et à un nombre de tracasseries administratives encore plus conséquent.

La collaboration entre le secteur économique classique et les entreprises d'insertion me paraît indispensable. Schneider a investi dans notre logement social et nous les avons fait réfléchir à la manière de réduire les consommations énergétiques des habitants en leur apportant des solutions très simples. A l'inverse, nous négocions actuellement avec Bouygues pour bénéficier de leur puissance d'achat de matériaux écologiques. Il faut arrêter le débat idéologique. Je propose une seule économie à visage humain. »

Questions/réponses

Caroline de RANCOURT, NTA

« Quelles sont nos capacités de *lobbying* ? Nous procurons des économies à la Nation, nous ne nous rémunérons pas de manière scandaleuse, nous employons des individus dont personne ne veut. Qui portera nos revendications légitimes ? »

Un membre d'un club CIGALES

« Je viens de créer une SCIC agriculture biologique avec l'aide de l'association Terres de Liens. Je suis étonné que ce statut juridique intéressant n'ait pas été évoqué. »

François MARTY

« Le statut des SCIC constitue pour moi un échec. Quand nous l'avons mis au point, le secrétariat d'Etat à l'Economie solidaire ne pesait rien face au Ministère des Finances et nous n'avons pas pu faire

aboutir toutes nos demandes. Les SCIC posent un problème de périmètre fiscal. Il s'agissait d'avoir une gouvernance public/privé équilibrée et surtout un bénéfice imposable après le retour sur investissement. La loi doit encore évoluer pour parfaire ce statut.

Le *lobbying* existe à droite comme à gauche. Nous faisons tous déjà partie de trois ou quatre futurs cabinets ministériels ! Cependant pour obtenir un rapport de force favorable et faire bouger les choses, nous avons besoin, à un certain moment, d'être soutenus par des élus et par l'opinion publique. Accoucher d'une société nouvelle constitue un processus de longue haleine. »

Bernard BRUNET

« Je confirme que le statut des SCIC n'est pas abouti en matière fiscale. La voie coopérative est particulièrement étroite puisqu'elle propose de prendre tous les risques de l'entrepreneuriat sans bénéficier d'aucun de ses avantages.

J'ai la conviction que le *lobbying* appartient au passé. Seuls la prise de conscience des individus, le changement de leur rapport à la consommation et à la chose publique peuvent faire évoluer la société en profondeur.

Je rêve de partenariats coopératifs public/privé dans le monde rural et de budgets participatifs. Il s'agirait d'entreprendre ensemble de répondre aux besoins de base de la population (se vêtir, se loger, se nourrir) mais également aux besoins culturels et sociaux. Les solutions d'avenir ne pourront plus être imposées d'en haut, elles devront naître sur le terrain, ce qui résout finalement la question du *lobbying*. »

Lauréat MANDRESILAHATRA, bénévole au Jardin de la voie romaine

« Historiquement, les pratiques de l'économie sociale ont précédé les lois. Or aujourd'hui, j'observe que les acteurs de l'économie sociale veulent peser sur les débats électoraux. Est-ce que légiférer davantage sur l'économie sociale ne constituerait pas plutôt un frein à son développement ? »

François MARTY

« Je crois que les lois sont parfois nécessaires, ne serait-ce que pour légitimer nos démarches expérimentales qui bousculent notre Code du Travail et notre société crispée sur ses acquis.

Dans d'autres cas, la loi n'est pas souhaitable car il faut laisser le temps à l'intelligence collective de construire des expériences librement avant d'instituer des modèles universels. Dans mon entreprise, j'ai décidé que les mères de famille qui travaillaient trois jours seraient payées comme les hommes qui travaillaient cinq jours. Je suis très fier de cette avancée mais elle ne peut pas être généralisée par une loi. Je suis également fier que le Syndicat national des employeurs spécifiques d'insertion (SYNESI) ait élaboré sa propre convention collective.

Il faut donc à la fois des lois-cadres et des espaces de liberté pour faire avancer l'économie solidaire. »

Lauréat MANDRESILAHATRA

« Nous avons évoqué les financements hybrides. Ne serait-il pas possible d'imaginer un système de réserve, comme dans les coopératives et les mutuelles, qui permettrait aux associations de bénéficier d'une consolidation financière au lieu de quémander de l'argent chaque année ? »

Anne FLORETTE

« Certaines personnes de mon équipe sont spécialisées sur cette question et il me semble que des dispositifs existent. Je ne sais pas répondre immédiatement. Je vous donnerai leurs coordonnées. »

Claire LELIEVRE

« J'habite sur le plateau de Langres en Haute-Marne. Les associations ont ouvert un chantier pour mettre en lumière leurs potentialités et leur utilité sociale. Elles pourront ainsi négocier différemment avec la sphère publique et obtenir des conventions sur le plus long terme. »

Gérard BARRAS

« La loi nous limite constamment. A Viel Audon, nous construisons depuis des années un village sans permis de construire même si nous bénéficions de la tolérance des pouvoirs publics. Nous nous battons pour essayer d'inventer une nouvelle qualité de territoire mais se pose maintenant à nous le problème jurisprudentiel. Nous avons innové en marge des lois depuis des années et nous sommes confrontés à la perte de mémoire institutionnelle. Je participe à des opérations d'urbanisme dans la ZUP de Valence et le travail effectué dix ans auparavant est déjà oublié.

Nous vivons dans un système où les normes foisonnent et où il devient difficile de mettre sur pied des utopies concrètes. Il faudrait que l'expérimentation soit autorisée par la loi sur les territoires pour sécuriser les innovations et permettre l'acceptabilité de nos projets par toute la société. »

Anne FLORETTE

« Il faut en effet démarrer par des expérimentations. Certains sujets méritent ensuite d'être légiférés. Je rêve personnellement que l'Etat soit davantage à l'écoute des territoires, qu'il soit plus pragmatique et qu'il se déplace pour constater les innovations mises en place sur le terrain.

Certaines lois protègent et d'autres stimulent. La loi sur l'épargne salariale solidaire a permis de tripler la collecte des ressources. »

François MARTY

« Pour la paille, pour l'argile, pour le chanvre, c'est l'Europe qui m'a sauvé. L'Europe légifère de manière beaucoup plus souple que nous le pensons. Elle propose des dispositifs remarquables sur l'économie et les finances solidaires, les matériaux écologiques, la place des territoires et la France traîne souvent pour transposer ces directives européennes. »

Grégoire WARNIER

« Je travaille pour le CPIE Haute-Durance dans le Briançonnais et nous avons entrepris deux chantiers d'insertion dont une recyclerie. Nous sommes confrontés au problème de la transmission du savoir et du renouvellement des chefs d'entreprise. Nous sommes jeunes et motivés mais dépourvus de compétences en matière de gestion. Comment pouvons-nous être formés ? J'ai découvert ce matin la notion de mécénat de compétences mais nous pourrions peut-être envisager des partenariats avec d'autres chantiers au sein de la Fondation RTE. »

Anne FLORETTE

« Notre programme Fonds de confiance peut répondre à votre besoin. Si votre projet est finalisé, vous pouvez être hébergés dans une entreprise qui vous formera et nous financerons la moitié de votre action pendant ces 6 à 9 mois. »

Bernard BARRÉ, Ressourcerie Le Tri Porteur

« Avant d'être directeur du Tri Porteur, j'étais chargé de développement local à la région. Beaucoup de projets ont alors vu le jour grâce aux élus, aux chambres des métiers, aux associations et à mon travail de terrain. L'accompagnement des porteurs de projet doit se faire en proximité. France Active offrait à l'époque un accompagnement lointain et technique. »

Anne FLORETTE

« Nous avons progressé et nous disposons maintenant d'équipes locales. »

Bernard BARRÉ

« Le porteur de projet se heurte à des problèmes qui le dépassent complètement. Remplir un dossier FSE n'est pas à la portée de l'individu lambda. »

François MARTY

« Le FSE change tout le temps les règles d'instruction. J'ai attaqué le FSE au tribunal et j'ai gagné. »

Bernard BARRÉ

« Tout dossier de demande d'aide pose des difficultés. Un accompagnement technique de proximité me paraît donc indispensable. La Fondation RTE le propose et cela fonctionne très bien. Alain Croguennoc, s'est déplacé depuis la Bretagne pour nous aider à Dieulefit alors que l'ADEME qui est notre partenaire financier naturel et local ne s'est jamais rendue chez nous. »

François MARTY

« Le parcours d'un porteur de projet ne peut pas être facile et balisé. Le porteur de projet doit se muscler pour apprendre à contourner toutes les difficultés qu'il rencontrera naturellement. La vie est une forme de lutte. Il ne faut pas transformer les porteurs de projet en assisté. Notre société laisse croire que tout est dû. Je comprends l'expérience que tu relates mais, en même temps, je ne suis pas entièrement d'accord avec la réponse à apporter. »